



-  Limites de zones
-  Nom de zones
-  Espaces boisés classés
-  Recul de 50 m par rapport à la lisière des massifs de plus de 100 hectares
-  Accès nouveaux interdits
-  Changement de destination de bâtiment autorisé
-  Rus et cours d'eau
-  Plans d'eau
-  Secteur à risque d'inondation
-  Emplacement réservé

**PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA
COMMUNE DE GARANCIÈRES**
1/5000ème